C 2005/LIM/7

F

Août 2005

منظمة الأغذية والزراعة للأمم المتحدة | 联合国粮食及农业组织 | Food and Agriculture Organization of the United Nations | Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture | Organización de las Naciones Unidas para la Agricultura y la Alimentación

CONFERENCE

Trente-troisième session

Rome, 19 - 26 novembre 2005

MÉDAILLE MARGARITA LIZÁRRAGA

(Extrait du rapport de la cent vingt-huitième session du Conseil)

(Juin 2005)

MÉDAILLE MARGARITA LIZARRAGA[1]

116. Le Conseil a approuvé la sélection de l'Accord relatif au Programme international pour la conservation des dauphins (PIPCD) et a recommandé que la Médaille soit décernée au représentant du PIPCD par le Directeur général à l'occasion de la trente-troisième session de la Conférence.

117. Le Conseil a rappelé le travail extraordinaire réalisé par Mme Margarita Lizárraga pour promouvoir l'adoption du *Code de conduite pour une pêche responsable*.

[1] CL 128/INF/9; CL 128/PV/6; CL 128/PV/8.

Par souci d'économie, le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à ne demander d'exemplaires supplémentaires qu'en cas d'absolue nécessité et à apporter leur exemplaire personnel en séance.
La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

W/J5940/f